



Comité de Programmation LEADER Ardèche³

**Relevé de décisions du Comité de programmation
N°27 du 21/11/2020 par Visioconférence**

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pascal WALDSCHMIDT ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER, Florent DUMAS, Michel CONSTANT

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 6

Membres privés :

- Démocratie participative / Conseil Local de Développement : Marcel HUDELLOT, Renzo CATTANEO ;
- Initiative 26.07 / Plateforme Initiative Ardèche méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises / Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Gaston JAMBOIS, Jean-Louis TESTUD ;
- Jeune agriculteur : Julien SUEUR ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSELLE, Nicole KOPP ;
- Association Méz'Art : Hubert-Marie PITEUX ;
- Expert Europe : Elie DEMERSEMAN ;
- Experte en urbanisme : Orane DIAS ;
- Fondation du patrimoine : Philippe GAREL ;
- Experte environnement et développement local : Léa RAMI ;
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON ;
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 12

Membres excusés :

- Entrepreneure en développement rural et transition alimentaire : Charlène NICOLAY ;
- Experte en patrimoine naturel : Laurence JULLIAN ;
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux : Franck DE PIERREFEU
- Expert environnement et développement local : Alain GIBERT

Techniciens présents :

- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Florence DODET, Pascale LIOUTIER, Marlène RATEL, Chloé WIDLING, Gabriel PIC ;
- Natacha SALLES : Chargée de mission territorialisée à la Région (Autorité de gestion).

Jeune observatrice : Alicia DELORME

La séance débute à 14h40 et est présidée par Dominique ALLIX.

3) Modification de la convention GAL/Parc/Région/ASP

Les modifications apportées sont les suivantes :

- Modification de l'annexe 3 « Composition du Comité de programmation » :
 - Mise à jour des sièges publics suite au renouvellement des délégations :
 - Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : cinq nouveaux délégués (deux titulaires et trois suppléants)
 - Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : trois nouveaux délégués (deux titulaires et un suppléant)
 - Syndicat Mixte Centre Ardèche : quatre nouveaux délégués (un titulaire et trois suppléants)
 - Mise à jour des sièges privés suite à la libération de sièges :
 - Création d'un siège d'expert « Europe » (titulaire) et de deux sièges d'experts « Environnement et développement local » (titulaire et suppléant)
 - Passage d'un membre d'un siège de titulaire à un siège de suppléant

Membres publics				Membres privés			
Structures	Titulaires	Suppléants	Sièges	Titulaires	Suppléants	Sièges	Titulaires
1	Dominique ALLIX (Président du GAL et de la structure porteuse)	Joël BOYER	1	Marcel HUDELLOT (Vice-président)	Renzo CATTANEO		
2	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	Vincent AUZAS	2	Michel CAHEN	Alain CHARROUD		
3	Lynda BOUET	Matthieu SALEL	3	Gaston JAMBOIS	Jean-Louis TESTUD		
4	Pascal WALDSCHMIDT (Vice-président)	Pierre CHAPUIS	4	Julien SUEUR	Christel CESANA		
5	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	Bernard CHANIOL	5	Bertrand ROUSSELLE (Vice-président)	Nicole KOPP		
6	Thierry BRUYERE- ISNARD		6	Frédéric GOLBERG	Charlène NICOLAY		
7	Dominique COUTURIER	Jacky CHOSSON	7	Laurence JULLIAN	Hubert-Marie PITEUX		
8	Syndicat Mixte Centre Ardèche	Florent DUMAS	8	Elie DEMERSEMAN	Dimitri BRUN		
9	Alain SALLIER (Vice-président)	Michel CONSTANT	9	Orane DIAS	Quentin CHEVALIER		
10	Communautés de communes		10	Frank DE PIERREFEU	Philippe GAREL		
11			11	Alain GIBERT	Léa RAMI		
	Invités : Sandrine GENEST (élu régionale représentant l'autorité de gestion), Agence de Services et de Paiement; Préfet		12	Marie SIMON (Vice-présidente)	Lila BENZID		
			13	Bertrand ROYER	Lisa GIMENEZ		
			Total : 24 sièges				

Modification de l'annexe 2 « Eléments financiers » : **Transfert de 91 432 €** de crédits de la fiche-action 3 « Transformer nos atouts en moteur de développement » et de **96 958 €** de crédits de la fiche-action 7 « Développer la stratégie du GAL par des actions de coopération » à la fiche action 5 « Favoriser le développement de modèles économiques innovants » insuffisamment ré-abondée pour répondre à de nouveaux dossiers.

Ce transfert de crédits vise à :

- **réa-bonder la sous-action 5.1** afin de programmer les dossiers relevant de cette sous-action présentés à l'ordre du jour,
- **provisionner l'appel à candidatures N°2020-5.2** « Emergence de modèles économiques et d'appui à l'entrepreneuriat innovant »

Les montants transférés représentent 3% du montant total de la maquette et portent le cumul des transferts opérés depuis le dernier avenant à **6,27%**.

- Modification de l'annexe 6 « fiches-actions » : Ajout du bénéficiaire sur la fiche-action 5 : Moyennes entreprises tel que définies dans le chapitre 8.1 du PDR Rhône-Alpes, uniquement si elles sont constituées en Coopérative d'Activité et d'Emploi ;
- Modification des appels à candidature :
 - o Nouvel AAC 5.2 (N°2020-5.2) : éligibilité des moyennes entreprises tel que définies dans le chapitre 8.1 du PDR Rhône-Alpes, uniquement si elles sont constituées en Coopérative d'Activité et d'Emploi, élargissement des types de projets attendus, enveloppe FEADER.
 - o AAC 5.2 et 6.2 : Suppression de la date de fin de projets au 30/06/2021 au vu du report de calendrier global du programme
Cette évolution s'appliquera également aux projets déjà sélectionnés au titre de l'AAC N°2018-5.2, la date du 30/06/2021 étant obsolète au regard du nouveau calendrier de fin de programme.

4) Calendrier du second semestre 2020

Comités de programmation LEADER	Envoi du dossier de séance	Auditions	Date limite de dépôt de demandes de subvention
CP N°28 : Mardi 2 février 2021	22 janvier 2021	Jeudi 7 janvier 2021	30 novembre 2020

On compte sur vous!!

GAL Agriculture – forêt « Comment accélérer la résilience de l'agriculture et de la forêt »		
Jeudi 10 décembre 2020 De 17h à 19h	Vendredi 11 décembre 2020 De 15h à 17h	Lundi 14 décembre 2020 De 15 à 17h

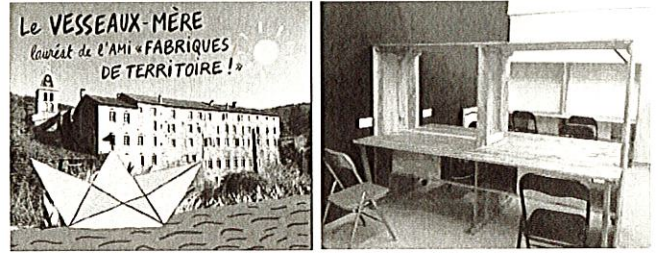
GAL Agriculture – forêt : Compte tenu de la situation sanitaire l'organisation du GAL évolue, et se tiendra sous forme de web-série. **Détails et inscriptions** : <https://www.ardeche3.fr/evenements-leader>

5) Actualités

Montage en cours du film « LEADER Ardèche³, le pari d'un urbanisme innovant », réalisé par Kévin DOUSSAINT. Sortie imminente... !



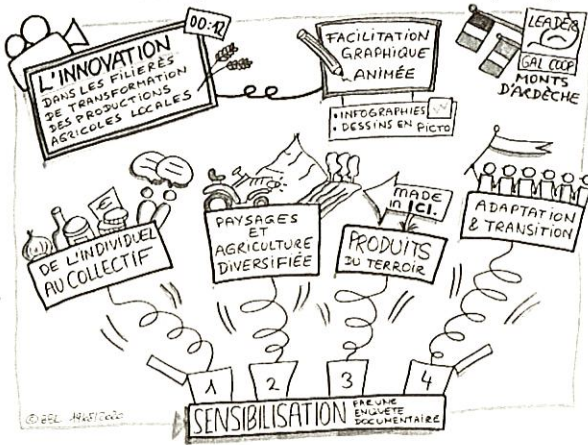
Les Tiers-lieux avancent...



Le Vessex-mère lauréat AMI Fabrique de Territoire

Le moulinage de Chirols : les travaux avancent...

La coopération avec l'Italie aussi, malgré les conditions sanitaires...



Démarrage de la réalisation du film avec le prestataire pré-sélectionné : Kumquat Prod



Report du voyage préparatoire au voyage d'études, mais le projet avance très bien grâce à Chloé Muela de Fibois

6) Examen des demandes de subvention déjà présentés en Comité de programmation

• Dossiers présentés en sélection et programmation :

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
1	Réseau des acteurs de l'urbanisme : sessions et sensibilisation à l'urbanisme durable 2020	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	28	10 000,00 €	8 000,00 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance
2	Suivi technique de 3 forêt gérées en « futaie irrégulière » à N+10	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	26	12 000,00 €	9 000,00 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance
2	Cartographie et potentialité trufficole	EPLFPA Olivier de Serres – CFPPA	25	24 375,29 €	18 281,46 €	
3	Construction d'un pôle ressource dédié aux métiers d'art en Ardèche méridionale	Communauté de communes Beaume Drobie	25	992 435,57 €	272 882,00 €	Pascal WALDSCHMIDT, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaume Drobie, quittent la séance
3	Mobilisation et valorisation des professionnels locaux du bâtiment dans le cadre de Rénofuté Ardèche méridionale 2020-2021	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	27	25 070,00 €	20 056,00 €	Pascal WALDSCHMIDT, Vincent AUZAS, par ailleurs membres du Bureau du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la salle
3	Animation et actions des Bistrots de Pays 2020	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	25	47 812,16 €	38 249,72 €	Pascal WALDSCHMIDT, Vincent AUZAS, par ailleurs membres du Bureau du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la salle

5	1	Tiers lieux des Vallées	Mont'a La Feira	26	47 655,89 €	24 565,23 €	
5	1	Pôle de créativité et d'innovation sociale et économique en Ardèche	Le Vesseaux-mère	27	99 972,65 €	79 978,12 €	
6	3	Les jeunes d'Ardèche Méridionale s'engagent	Mission Locale Ardèche Méridionale	25	120 525,11 €	96 420,00 €	Vincent AUZAS par ailleurs Président de la mission locale quitte la séance
7	2	Transfert d'expériences entre filières bois ardéchoise et territoire GAL EVV (voyage d'étude)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	26	10 000,00 €	8 000,00 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance
7	2	Valoriser les initiatives innovantes en faveur des productions locales	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	24	13 956,00 €	11 164,80 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						636 452,61 €	

Les membres votent à l'unanimité les dossiers ci-dessus présentés en sélection et programmation.

• Dossiers présentés en programmation :

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
6	1	Prenez soin de votre santé, adaptez votre jardin	32	12 850,23 €	8 514,15 €	
8		Evaluation du programme européen LEADER Ardèche ³	/	43 680,00 €	34 944,00 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance

8	Fonctionnement du Service Unifié LEADER 2020	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	/	65 247,90 €	52 198,23 €	Pascal WALDSCHMIDT, Vincent AUZAS, par ailleurs membres du Bureau du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la salle
8	Fonctionnement du Service Unifié LEADER 2020	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	/	190 928,43 €	152 742,74 €	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Lynda BOUET, Joël BOYER, Vincent AUZAS, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						248 399,21 €

Les membres votent à l'unanimité les dossiers ci-dessus présentés en programmation.

• Dossiers présentés en reprogrammation :

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	FEADER initial programmé	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
1	3	Créer un lieu de vie éco-citoyen regroupant les habitats et activités dans l'ancien moulinage de Chirols	Collectif des futurs résidents du moulinage de Chirols	144 000,00 €	271 231,15 €	Montant des dépenses communes avec la Région revu à la baisse => augmentation du FEADER
5	2	Structuration et renforcement de la filière bijou dans la vallée du bijou et développement des potentiels économiques liés au bijou au travers d'actions collectives	Communauté de communes Val Eyrieux	58 450,18 €	78 304,76 €	Evolution des dépenses, revalorisation du montant FEADER Florent DUMAS, par ailleurs Vice-président à la Communauté de communes Val'Eyrieux, quitte la séance.
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						219 486,30 €

Les membres votent à l'unanimité les dossiers ci-dessus présentés en reprogrammation.

• Evolution sur des dossiers en cours (pour information) :

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Montant FEADER prévu	Objet de l'évolution du dossier
2	Développement d'une filière bois éthique et de proximité	Collectif bois 07	21 169,67 €	Dossier déprogrammé : Le projet a été fortement sous-réalisé, les autres financements déjà perçus permettent d'atteindre le montant des dépenses réalisées sans LEADER. Les 21 69,67 € sont réinjectés dans la maquette.
2	Accompagnement technique des castanéiculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le care du plan régional châtaigneraies traditionnelles (2019/2020)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	41 021,16 €	Régularisation du montant programmé : Lors du vote du dossier le 09/07/2020, le dossier a été programmé pour 24 883 € de FEADER par erreur.
6	Expérimentation de l'autostop organisé	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	6 400,00 €	Dossier déprogrammé : Le porteur de projet a pu percevoir un autre financement public plus adapté à son projet. Les 6 400 € sont réinjectés dans la maquette.
6	Développement et accompagnement conseil de vie sociale	Foyer Privadois Habitat Jeunes	6 906,29 €	Prolongation de la date de caducité du 30/06/2020 au 31/12/2021
6	Jeune public – Ateliers Sciences et Développement Durable	Réseau Rhône-Alpes Paléodécouvertes	5 840,00 €	Prolongation de la date de caducité du 30/09/2020 au 31/12/2020
6	Le Quai des Haltes, escape game, parcours jeux « explorateurs », boutique et restauration rapide	Le Quai des Haltes	8 319,00 €	Prolongation de la date de caducité du 30/03/2021 au 31/12/2021
6	Expérimentation d'un nouveau service territorial d'appui à l'ingénierie financières dans les projets publics	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	56 000,00 €	Changement de bénéficiaire : le projet initialement déposé par le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale est finalement porté par le Parc des Monts d'Ardèche. L'objet du projet est inchangé.

7) Validation des modifications apportées à la grille de sélection des projets

Un groupe de travail a été créé lors du Comité de programmation du 9 juillet 2020 pour travailler sur la grille de sélection. Le groupe était composé de Marie Simon, Lorraine Chenot et Alain Charroud.

Les modifications apportées à cette nouvelle grille (*voir la nouvelle grille de sélection en fin de relevé de décision*) :

- Les fondamentaux ne changent pas, les critères de sélection sont identiques ;
- Réaffirmation de 3 axes centraux de la stratégie :
 - o Environnement et climat (critère 3 : valorisation et préservation des ressources)
 - o Les jeunes (critère 2)
 - o La citoyenneté (à travers une meilleure prise en compte des bénéficiaires : critère 7)
- La nouvelle grille est plus exigeante sur la qualité des projets avec des malus quand l'impact est négatif et des zéros quand le projet n'a pas d'impact positif sur un critère ;
- Elle s'inscrit dans une logique vertueuse d'accompagnement et de bonification des projets : renforcement de l'accompagnement technique sur ces critères, incitation à améliorer/bonifier les projets.

Des membres ayant testé la nouvelle grille lors de l'audition font part de leurs questionnements sur certaines évolutions de la grille, le rôle des techniciens dans l'analyse des projets, la phase transitoire entre l'ancienne et la nouvelle grille.

Il est proposé par le Président de pouvoir revenir plus en détail sur cette grille lors d'un prochain Comité en présentiel.

En cours de séance, un membre titulaire quitte la séance. Son suppléant prend alors part aux votes. Cela n'a donc pas d'impact sur le double quorum.

Les membres valident la modification de la grille de sélection (13 pour – 5 abstentions).

8) Examen des demandes de subvention en pré-sélection

Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observation
1	2	Aménagement du centre bourg de Chassiers avec la redynamisation des commerces	Commune de Chassiers	28 040,00 €	22 432,00 €	<p>Selon les membres du Comité de programmation, ce projet correspond à la stratégie LEADER visant à accompagner les élus dans la prise de décision concernant l'aménagement des centres-bourg. Il prend en compte l'ensemble des dimensions garantissant la réussite de ce type de démarches. L'implication du duo Villages vivants/CAUE est prometteur, il sera intéressant d'en tirer les enseignements pour une éventuelle reproduction sur d'autres communes.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
2	1	Agir et innover pour mieux gérer la forêt privée dans el contexte du changement climatique	Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne Rhône-Alpes	56 303,27 €	30 223,00 €	<p>C'est un dossier dans la continuité des actions financées par LEADER en 2016 et 2018, toujours au cœur de la stratégie du programme et qui cherche à évaluer et expérimenter pour gagner en efficacité auprès d'une cible difficile à mobiliser (petits propriétaires forestiers ardéchois nombreux et dispersés). Le dossier est intéressant.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
3	1	Amorçage d'un pôle des métiers d'art 2021	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	88 550,00 €	65 310,00 €	<p>Projet coup de cœur du Comité de programmation</p> <p>Le Polinno a prouvé ses capacités de résilience notamment en période Covid. Il démontre de nombreux atouts notamment dans le renforcement de l'économie de proximité et le changement de pratiques. L'implication de certaines collectivités démontre quant à elle une volonté de trouver un nouveau portage et un modèle économique pérenne pour ce projet. Compte tenu de l'évolution à venir dans le portage de ce projet, le Comité de programmation émet un avis favorable de principe sur ce projet, quelque</p>

					soit le maître d'ouvrage final. Lorsque celui-ci sera connu, les règles d'éligibilité devront être vérifiées et la grille de sélection devra être rebalayée lors de la sélection/programmation afin d'ajuster les notes à la marge si besoin.
					Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Pascal WALDSCHMIDT et Vincent AUZAS, par ailleurs membres du bureau syndical Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la séance</i>
3	6	Bistrots de Pays 2021	Agence de Développement touristique de l'Ardèche	60 000,00 €	46 560,00 €
					Les membres soulignent l'exemplarité du réseau largement approprié par le territoire, les professionnels et les collectivités partenaires. Son transfert à l'ADT ne doit pas en diminuer l'ambition qualitative qui passe par une animation sans laquelle le réseau ne pourrait vivre et ne pourrait proposer une offre identifiée. Un travail de prospection sera à réaliser sur le centre Ardèche. En effet, le Centre Ardèche a perdu son animation en 2017, et on constate un décalage sur le développement des Bistrots de Pays.
					Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.
5	1	Accompagnement à l'émergence, au développement et à la mise en réseau de tiers lieux 2021	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	75 000,00 €	60 000,00 €
					La Trame n'a pas attendu la période de crise pour prendre en main les questions de télétravail. Les tiers-lieux doivent pouvoir se rencontrer pour échanger. La fin du SYMPAM requiescenne le portage du projet. Le travail de mobilisation auprès des partenaires publics et privés (fondations ...) doit se poursuivre afin que le travail de cohérence et de coordination des tiers-lieux continue. Compte tenu de l'évolution à venir dans le portage de ce projet, le Comité de programmation émet un avis favorable de principe sur ce projet, quelque soit le maître d'ouvrage final. Lorsque celui-ci sera connu, les règles d'éligibilité devront être vérifiées et la grille de sélection devra être rebalayée lors de la sélection/programmation afin d'ajuster les notes à la marge si besoin.

5	2	Développement d'une plateforme collaborative pour la structuration et la commercialisation d'activités expérimentales permettant de valoriser et de protéger durablement les ressources naturelles et culturelles de l'Ardèche	Communauté de communes du bassin d'Aubenas	100 234,00 €	80 187,00 €	<p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Pascal WALDSCHMIDT et Vincent AUZAS, par ailleurs membres du bureau syndical Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la séance.</i></p> <p>Le designer territorial se veut le chaînon manquant de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas pour sa politique touristique. Les notions d'activités expérimentales, de design territorial, l'approche multi-thématique, le partenariat d'acteurs rendent ce projet autant ambitieux que complexe à appréhender. Emergeant à un appel à candidatures où la collaboration entre les acteurs d'une filière est essentielle, le Comité de programmation sera particulièrement attentif : - au pilotage de cette action ; à ce titre il souhaite que les instances LEADER fassent partie du Comité de pilotage du projet afin de garantir la stratégie LEADER ; - à la capacité de la Communauté de communes à tisser des collaborations au-delà de son territoire, démarche nécessaire à l'expérimentation de ce projet et à sa capitalisation / diffusion par la suite.</p> <p>A l'issue du vote (4 pour, 10 abstentions, 1 contre) les membres considèrent que le projet s'intègre dans la stratégie du programme. <i>Joël BOYER, par ailleurs membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas, quitte la séance</i> <i>Bertrand ROYER ne prend pas part au vote.</i></p>
---	---	--	--	--------------	-------------	--

Deux membres titulaires quittent la séance. Le double quorum est toujours atteint.

6	2	Consolidation et développement d'une Information Jeunesse répondant aux besoins des jeunes en Ardèche Méridionale	Mission Locale Ardèche Méridionale	58 960,00 €	18 128,00 €	<p>Cette deuxième audition a apporté plus de compréhension, il a été plus facile d'identifier de manière concrète les actions réalisées. Les membres évoquent plusieurs pistes de travail à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la méthodologie et capitaliser pour améliorer la visibilité des actions menées sur le terrain ; - Travailler la place des jeunes dans la
---	---	---	------------------------------------	-------------	-------------	---

						<p>gouvernance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associer des acteurs économiques lors des permanences du PIJ ; - Travailler sur la gouvernance du projet (conventionnement, implication des Communautés de communes ...) pour assurer la pérennité du projet. <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p> <p><i>Vincent AUZAS, par ailleurs membres du Conseil d'Administration de la Mission Locale Ardèche Méridionale, quitte la séance.</i></p>
--	--	--	--	--	--	---

9) Mise en œuvre des axes stratégiques du GAL

9.1 Inventer l'ingénierie publique de demain

Zoom sur le lancement de l'expérimentation d'un nouveau service d'ingénierie financière : présentation par Karine Cappelle, cheffe de projet de ce nouveau dispositif suivi par 5 membres du Comité de programmation (Dominique Allix, Laurence Jullian, Marie Simon, Alain Sallier, Pascal Waldschmidt) (*se reporter au diaporama diffusé en séance pour plus de détails*).

9.2 Projet de coopération « Conquérir la place des jeunes dans les instances locales de gouvernance » - GAL Pays d'Auray

Point non traité en séance ; se reporter au diaporama de séance pour plus d'informations.

10) Autres décisions, informations, points divers

10.1 Information sur les projets en cours de préparation

Point non traité en séance

Fiche-action	Projets	Maitres d'ouvrage
1) Urbanisme	Attractivité Centre Bourg Joyeuse Aménagement des espaces publics Les espaces publics ruraux ont-il un sexe ? (CP 28) Suites des projets « Ateliers Hors les murs », « Les paysages forment la jeunesse », « Villab »,...	Communauté de communes Pays de Beaume-Drobie Commune de Chalencou CAUE CAUE, PNR
2) Agriculture-forêt	Développement de la filière « olives » (CP 28) Paiements pour services environnementaux, orientés sur l'eau (CP 28) Défi « familles à alimentation positive » (CP 28) Mise en production agricole de foncier communal Projet d'insertion sociale par le développement d'une activité de maraichage	Chambre d'agriculture de l'Ardèche EPTB Agri Bio Ardèche Commune de Vinezac Association « Atouts bouts d'Champs »
6) Territoire responsabilité	Agora des jeunes Projet jeunesse intercommunal Développement de la mobilité internationale	Association AMESUD Communauté de communes Val de Ligne Association L'Art d'en faire
7) Coopération	Filière caprine (coopération avec l'Italie) Projet de coopération « Conquérir la place des jeunes dans les instances de gouvernance locale » Projet de coopération « Mise en tourisme de l'art dans la nature dans les Géoparks »	EPLEFPA Olivier de Serres PNR / GAL Pays d'Auray (Bretagne) PNR / GAL Dignois (PACA)

10.2 Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 9 juillet 2020

Les membres valident à l'unanimité le relevé de décisions du Comité de programmation du 9 juillet 2020

La séance se termine à 17h55.

Dominique ALLIX,
Président du GAL Ardèche³

Relevé de décisions
Comité de programmation du 21/11/2020